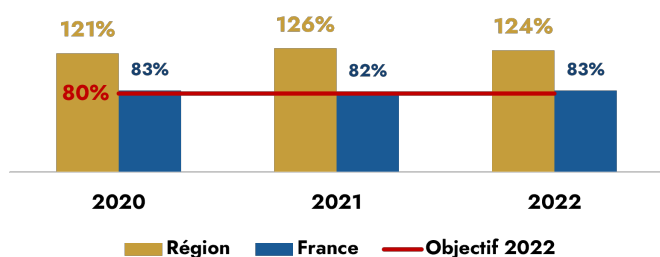




LES CHIFFRES CLÉS DE LA FILIÈRE (2022)

Performance de collecte régionale :



PRÈS DE
70 000 KG DE DASRI
(HORS CONTENANT)
COLLECTÉS EN PAYS DE LA LOIRE

1 POINT DE COLLECTE POUR
3 590 HABITANTS
EN PAYS DE LA LOIRE EN 2022

ORGANISATION DE LA FILIÈRE



L'éco-organisme **DASTRI**, agréé par les pouvoirs publics pour la période 2017-2022, et réagréé pour 6 ans supplémentaires, est en charge de collecter et traiter les déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés (DASRI) des patients en auto-traitement et des utilisateurs d'autotests de diagnostic des maladies infectieuses transmissibles.

DASTRI a pour objectif de collecter 80% des DASRI d'ici 2022.

A noter :

Dans l'agrément de la filière, les DASRI correspondent aux déchets issus de matériaux piquants, coupants ou tranchants produits par des patients en auto-traitement. Les déchets liés à l'intervention d'un professionnel de la santé sont exclus de la filière. Depuis 2022, DASTRI prend également en charge les dispositifs médicaux connectés en fin de vie ou **e-DASRI**.

FONCTIONNEMENT OPÉRATIONNEL

La collecte des DASRI repose sur la **distribution gratuite** des boîtes à aiguilles par DASTRI, dans lesquelles les patients sont invités à trier et stocker leurs déchets perforants.

La distribution des boîtes s'effectue principalement via les pharmacies du réseau officiel.

En Pays de la Loire, en 2022, le taux de distribution de boîtes à aiguilles jaunes par rapport au besoin patient estimé est de **117%**, soit l'équivalent de près de 318 561 L de contenance. Les e-dasri sont eux collectés via des **boîtes violettes**.

En 2022, DASTRI dénombre **1069** points de collecte en Pays de la Loire, soit une trentaine de points supplémentaires par rapport à 2021. La loi AGECE impose à toutes les pharmacies d'être points de collecte DASRI. En Pays de la Loire, 23 pharmacies ne sont pas points de collecte.

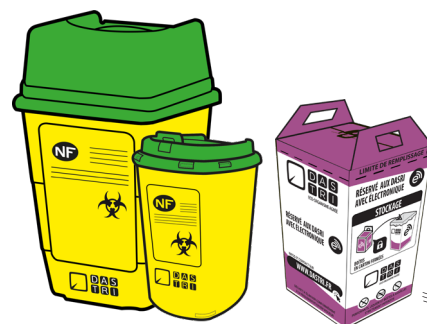


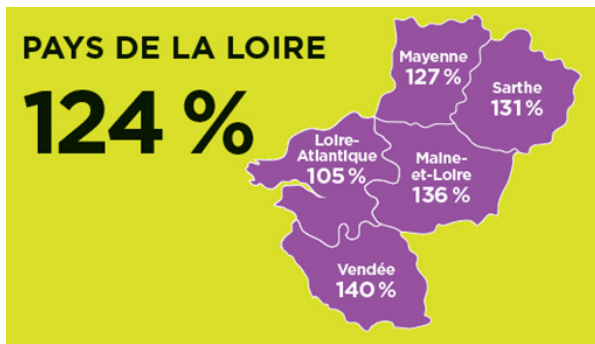
Illustration : DASTRI



LA FILIÈRE DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX (DASRI)



LA COLLECTE DES DASRI



En 2022, 69 718 kg de DASRI (hors poids des contenants) ont été collectés en Pays de la Loire, soit environ 8% de plus qu'en 2021.

Malgré cette hausse, la performance de collecte a diminué de 2 points par rapport à 2021 en atteignant un taux de collecte de 124%.

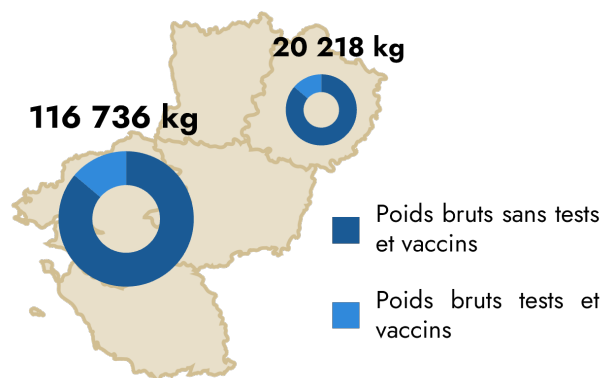
L'ensemble des départements ligériens dépasse l'objectif de collecte fixé à 80%.

LE TRAITEMENT DES DASRI

La région Pays de la Loire dispose de **2 unités** de valorisation énergétique (U.V.E) utilisées pour incinérer les DASRI :

- ALCEA à Nantes (44) ;
- SYNERVAL à Le Mans (52)

En France, le taux de valorisation énergétique des DASRI conventionnels est de 89%.



Poursuite de l'impact de la crise sanitaire :

En 2022 comme en 2021, l'activité de DASTRI a été fortement impactée par la prise en charge exceptionnelle des déchets de tests et de vaccins générés en pharmacie, déchets considérés comme hors du champ de son agrément car issus des professionnels de la santé. A partir de septembre 2022, les vaccins et tests sont de nouveau exclus du périmètre de la filière. L'éco-organisme n'a poursuivi leur collecte qu'auprès des pharmacies ayant contracté avec lui pour leurs déchets professionnels. En 2022, ce sont près de 557 tonnes de déchets professionnels (poids brut, contenants inclus) qui ont été collectées par DASTRI, soit une croissance de 9% par rapport à 2021.

Contact : dechets@teo-paysdelaloire.fr

En savoir plus :

[Site de DASTRI](#) / [Rapport annuel 2022 DASTRI](#)
[Géolocalisation des points de collecte](#) / [TEO – Fiche REP DASRI 2021](#)

Icons Credits : flaticon.com